|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****25ème réunion, Genève, 2-5 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Révision 1 du Document** **TDAG-20/****9-F** |
|  | **28 février 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications |
| GROUPE D'EXPERTS SUR LE RÈGLEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES (EG-RTI): RAPPORT D'ACTIVITÉ SOUMIS AU GCDT |
|  |
| **Résumé:**Le présent rapport d'activité présente les travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI)[[1]](#footnote-1), en soulignant les principaux résultats des deux réunions organisées à ce jour.**Suite à donner:**Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera appropriées, afin de contribuer aux travaux du Groupe EG-RTI.**Références:**Révision 2 du Document EG-ITRs-1/DL/3-E; Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires; Résolution 1379 (modifiée en 2019) du Conseil de l'UIT. |

Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG‑RTI)
Rapport d'activité soumis au GCDT

# 1 Considérations générales

Aux termes de la Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires sur l'examen et la révision périodiques du Règlement des télécommunications internationales, le Secrétaire général est chargé de convoquer à nouveau un Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI), ouvert à la participation des États Membres et des Membres de Secteur de l'UIT et dont le mandat et les méthodes de travail sont tels que définis par le Conseil de l'UIT, pour examiner ce Règlement.

À sa session de juin 2019, le Conseil a examiné et modifié sa Résolution 1379 concernant le Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales et a approuvé le mandat de ce Groupe, disponible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/council/Pages/eg-itrs.aspx>.

# 2 Résultats de la première réunion du Groupe d'experts sur le RTI (16-17 septembre 2019)

Lors de la première réunion du Groupe d'experts sur le RTI, tenue les 16 et 17 septembre 2019, l'attention s'est principalement portée sur les méthodes de travail du Groupe et sur son mandat, élaborés sur la base de la Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et de la Résolution 1379 (modifiée en 2019) du Conseil, comme indiqué ci-dessus. Le Président a également fait un exposé sur les [méthodes de travail et du mandat du Groupe, sur la base de ces Résolutions](https://www.itu.int/md/S19-EGITR1-190916-DL-0004/en).

Le Groupe a examiné toutes les contributions soumises à la réunion et a décidé qu'en plus de son mandat, le modèle général proposé par le Ghana ci-après (désormais appelé "Tableau d'examen") serait également utilisé pour compiler les avis du Groupe en ce qui concerne l'examen de chacune des dispositions du RTI.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Article (version de 2012) | Paragraphe et disposition | Paragraphe et disposition correspondants dans la version de 1988 | Applicabilité pour ce qui est de favoriser la fourniture et le développement des réseaux et des services | Souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour | Résumé des résultats |

**Note aux Directeurs des Bureaux les invitant à demander l'avis du groupe consultatif de leur Secteur**:Sur la base des indications formulées par le Groupe, le Président du Groupe EG-RTI a envoyé une note invitant les *Directeurs des Bureaux* à demander l'avis du groupe consultatif de leur Secteur respectif pour contribuer aux travaux du Groupe EG-RTI, conformément à la Résolution 1379 (modifiée en 2019) du Conseil et à la Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

Programme de travail du Groupe EG-RTI: Un programme de travail final a été adopté (Annexe 1), en tant que document évolutif, qui servira de guide pour les membres dans le cadre des réunions futures du Groupe. Les travaux du Groupe reposent toujours sur les contributions, et toutes les questions traitées lors d'une réunion donnée peuvent être réexaminées, s'il y a lieu, au cours des

réunions suivantes, étant entendu que les deux dernières réunions du Groupe EG-RTI auront pour objet d'examiner les travaux effectués par le Groupe et de formuler des observations générales sur la base des réunions précédentes.

# 3 Résultats de la deuxième réunion du Groupe EG-RTI (12-13 février 2020)

Sur la base du programme de travail et du "Tableau d'examen" approuvés lors de la première réunion, l'attention des membres s'est portée sur l'analyse de chaque disposition des articles ci‑après (44 dispositions), afin de rendre compte des différents avis formulés dans les contributions écrites et lors des débats tenus au cours de la réunion:

– Préambule (sera révisé par les vice-présidents du Groupe EG-RTI)

– ARTICLE 1 Objet et portée du Règlement

– ARTICLE 2 Définitions

– ARTICLE 3 Réseau international

– ARTICLE 4 Services internationaux de télécommunication.

Le Tableau d'examen rend compte des débats du Groupe concernant:

1) l'applicabilité pour ce qui est de favoriser la fourniture et le développement des réseaux et des services;

2) la souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour en ce qui concerne le RTI;

3) le résumé des résultats des débats, sur la base des points 1) et 2) ci-dessus.

La version actuelle du Tableau d'examen est disponible dans le Document [EG-ITRs-2/DL/2](https://www.itu.int/md/S20-EGITR2-200212-DL-0002/en).

Le rapport de la réunion est en cours d'élaboration. Les participants à la réunion sont convenus que les colonnes "Applicabilité pour ce qui est de favoriser la fourniture et le développement des réseaux et des services" et "Souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour" seraient complétées par correspondance selon le processus convenu dans le document [EG-ITRs-2/DL/3](https://www.itu.int/md/S20-EGITR2-200212-DL-0003/en).

**Annexe 1

Programme de travail du Groupe EG-RTI**

**Révision 2 du
Document EG-ITRs-1/DL/3-E****17 septembre 2019
Anglais uniquement**

Programme de travail

| Réunion | Mesures principales | Dispositions | Résultats attendus |
| --- | --- | --- | --- |
| 2ème réunion (12-13 février 2020) | Examen de chacune des dispositions du RTI | PréambuleARTICLE 1 Objet et portée du RèglementARTICLE 2 DéfinitionsARTICLE 3 Réseau internationalARTICLE 4 Services internationaux de télécommunication | Résultats préliminaires de l'examen de chacune des dispositions du RTI au moyen du Tableau d'examen[[2]](#footnote-2)Rapport d'activité à l'intention du Conseil |
| 3ème réunion (septembre 2020) | ARTICLE 5 Sécurité de la vie humaine et priorité des télécommunicationsARTICLE 6 Sécurité et robustesse des réseauxARTICLE 7 Communications électroniques non sollicitées envoyées en masseARTICLE 8 Tarification et comptabilitéAPPENDICE 1 Dispositions générales concernant la comptabilité | Résultats préliminaires de l'examen de chacune des dispositions du RTI au moyen du Tableau d'examen |
| 4ème réunion (février 2021) | ARTICLE 9 Suspension des servicesARTICLE 10 Diffusion d'informationsARTICLE 11 Efficacité énergétique/déchets d'équipements électriques et électroniquesARTICLE 12 AccessibilitéARTICLE 13 Arrangements particuliersARTICLE 14 Dispositions finalesAPPENDICE 2 Dispositions supplémentaires relatives aux télécommunications maritimes | Résultats préliminaires de l'examen de chacune des dispositions du RTI au moyen du Tableau d'examenRapport d'activité à l'intention du Conseil |
| 5ème réunion (septembre 2021) | Observations générales fondées sur l'examen de chacune des dispositions du RTI |  | Avant-projet de rapport final soumis à la session de 2022 du Conseil |
| 6ème réunion (juste avant la session de 2022 du Conseil) | Version définitive du rapport final soumis à la session de 2022 du Conseil |  | Rapport final à l'intention de la session de 2022 du Conseil |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Le site web du Groupe d'experts sur le RTI se trouve à l'adresse: <https://www.itu.int/en/council/Pages/eg-itrs.aspx>. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Note: L'identification des nouvelles tendances dans le secteur des télécommunications/TIC et des problèmes qui se font jour dans l'environnement international des télécommunications/TIC sera traitée au titre de la colonne 5 du* Tableau d'examen *approuvé (Souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour).* [↑](#footnote-ref-2)